

CGC - Centre Georges Chevrier : Ordre et désordre dans l'histoire des sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CGC - Centre Georges Chevrier : Ordre et désordre dans l'histoire des sociétés. 2016, Université de Bourgogne, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02034478

HAL Id: hceres-02034478

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034478>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre Georges Chevrier : Ordre et désordre dans
l'histoire des sociétés

CGC

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bourgogne - UB

Centre National de la Recherche Scientifique -
CNRS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Laurent JALABERT, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre Georges Chevrier : Ordre et désordre dans l'histoire des sociétés

Acronyme de l'unité : CGC

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 7366

Nom du directeur (2015-2016) : M. Bertrand TILLIER

Nom du porteur de projet (2017-2021) : M. Bertrand TILLIER

Membres du comité d'experts

Président : M. Laurent JALABERT, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Experts :

- M^{me} Cécile AUZOLLE, Université de Poitiers (représentante du CNU)
- M^{me} Deborah COHEN, Aix-Marseille Université (représentante du CoNRS)
- M^{me} Anne CORNELOUP, Université de Strasbourg
- M^{me} Claudette LAFAYE, Université Paris 8
- M^{me} Anne SAUVAGNARGUES, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Hubert PERES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Alain BONIN, Université de Bourgogne

M. Fabrice BOUDJAABA, CNRS

M. Emmanuel RANC, Université de Bourgogne

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M. Patrick BOUCHET, ED n° 491, LISIT

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Successivement Unité de Recherche Associée (URA), puis équipe de recherche associée (ERA), le Centre Georges Chevrier est devenu en 1995 une Unité Mixte de Recherche (UMR 5605) labellisée par le CNRS et l'Université de Bourgogne, autour de la thématique « Ordre et désordre dans l'histoire des sociétés (XVIe-XXe siècles) », et fusionnant avec deux structures de recherche préexistantes : le Centre d'études historiques et l'Institut d'histoire contemporaine. L'absorption du Centre Gaston Bachelard (Université de Bourgogne) et du Centre d'histoire de la philosophie moderne (CNRS, FRE (Formation de recherche en évolution) 2901), en 2007, a permis une nouvelle phase de collaboration entre historiens du droit et des idées politiques, historiens et philosophes. Les équilibres disciplinaires ont été profondément modifiés au cours du temps : départs des historiens médiévistes (ayant rejoint ArTeHis (Archéologie, Terre, Histoire et Sociétés), UMR 6298), augmentation du nombre des historiens, diminution de celui des historiens du droit, intégration des philosophes, intégration successive des sociologues, musicologues et historiens de l'art. Les regroupements de chercheurs et de disciplines ont contraint l'UMR à une procédure de restructuration souhaitée par le CNRS (FRE 3499, 2012-2013) qui a permis à l'unité de reconfigurer son périmètre scientifique et de redéployer ses priorités de recherche autour d'un projet intitulé « Savoirs : normes et sensibilités (XVIe-XXIe siècles) », pour recouvrer son statut d'unité mixte (UMR 7366) le 1er janvier 2014.

Les locaux du CGC sont situés à la Faculté de Droit et de Science Politique, 4 Boulevard Gabriel à Dijon.

Équipe de direction

L'équipe de direction est composée de M. Bertrand TILLIER, directeur, qui a succédé, le 1er janvier 2012, à M. Pierre BODINEAU, et de M. Pierre GUENANCIA, directeur adjoint. Par ailleurs, un conseil de direction composé des 6 responsables d'axes thématiques et du directeur prend des décisions collégiales sur le fonctionnement administratif et les principales orientations scientifiques de l'unité.

Nomenclature HCERES

Principal : SHS Sciences humaines et sociales

Secondaire(s) :

SHS6_2 Histoire de l'art

SHS2_4 Sociologie, Démographie

SHS6_1 Histoire

SHS5_4 Philosophie

Domaine d'activité

Domaine scientifique principal : 6 - Sciences de l'homme et humanités

Domaine scientifique secondaire : 7 - Sciences de la société

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	48	45
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	10
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	8	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	99	
TOTAL N1 à N7	165	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	31	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	43
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	5

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

L'unité a connu une profonde restructuration durant le contrat en cours. Pluridisciplinaire, elle a axé ses recherches sur la thématique des « Savoirs : normes et sensibilités (XVI^{ème}-XXI^{ème} siècles) ». Suivant les recommandations de la précédente évaluation, elle a développé trois axes de recherche thématiques et pluridisciplinaires, plus deux axes émergents, touchant l'ensemble des disciplines des SHS (Sciences humaines et sociales) qu'elle abrite (histoire, histoire de l'art, anthropologie, philosophie, histoire du droit, sociologie, démographie, musicologie notamment). Le développement de son plan de recherche est équilibré, la production scientifique d'excellente qualité. La restructuration engagée est très bien menée.

Avis global sur l'unité

L'unité a opéré tout au long du contrat, dans un contexte difficile marqué par une mise en FRE en 2012-2013, une véritable mutation vers une recherche plus orientée vers l'ensemble des SHS, intégrant au fil des années plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, histoire de l'art, etc.), le tout pour repenser avec succès ses axes de recherche et en faire émerger de nouveaux, autour d'orientations pluridisciplinaires plus marquées. Pour cela, l'unité a su prendre appui sur les enseignants-chercheurs les plus ancrés, mais aussi sur de nouvelles générations de chercheurs plus récemment intégrés à l'équipe.

La pluridisciplinarité, réelle, tant entre les enseignants-chercheurs de l'UMR (plusieurs programmes font dialoguer plusieurs disciplines) qu'à travers des collaborations avec l'extérieur (avec des médecins, par exemple) est un point fort de l'unité. Cette pluridisciplinarité cohabite avec des projets d'excellence déjà très porteurs (de type ANR (Agence Nationale de la Recherche)), ancrés sur leurs disciplines (philosophie, sociologie, histoire, histoire de l'art, musicologie, histoire du droit). Les productions scientifiques sont excellentes

Au total, les activités scientifiques (programmes collectifs, colloques, publications, soutenances de thèses) très dynamiques et de haute qualité, comme le projet à venir, témoignent d'une restructuration très bien engagée qui devrait se confirmer dans le prochain contrat.

Points forts et possibilités liées au contexte

- l'unité affirme une volonté permanente de renouveler ses axes de recherche par la mise en œuvre de thèmes émergents pluridisciplinaires ;
- l'équipe, dynamique, s'est considérablement renouvelée en partie au cours du contrat, avec une réelle intégration des jeunes enseignants-chercheurs ;
- l'unité s'est engagée dans la recherche sur contrats : participation à 4 projets ANR, coopération à 3 programmes LabEx (Laboratoires d'excellence), 1 programme du ministère de la Culture ; mais surtout des partenariats dans la recherche contractuelle dans la région (notamment le CHU (Centre hospitalier universitaire) de Dijon) ;
- l'expertise en matière de banques de données et de numérisation d'archives est un domaine d'excellence de l'unité qui rend disponibles ces dernières à la communauté scientifique ;
- la réduction de la durée d'inscription en thèse et l'obtention de davantage de contrats doctoraux sont encourageants ;
- les publications sont très denses, originales, et d'excellente qualité.

Points faibles et risques liés au contexte

- la diminution constante de la dotation annuelle du CNRS et le retrait de la région Bourgogne dans le financement des SHS sont susceptibles de fragiliser une unité pourtant très dynamique ;
- l'unité pourrait pâtir de la perte des chercheurs CNRS et des perspectives de recrutement incertaines dans le contexte d'une pyramide des âges très défavorable dans le corps des PR (Professeurs) (9 des 16 PR atteindront l'âge légal de la retraite au cours du prochain contrat) ;
- le relatif isolement de certaines disciplines (musicologie par exemple) peut créer des déséquilibres ;
- l'ancrage international de l'unité est encore restreint ;
- même si elle a fait des efforts en ce sens, l'unité porte encore trop peu de programmes ambitieux sur appel à projets (de type ANR).

Recommandations

- en matière de stratégie de développement, l'unité devrait poursuivre ses efforts de diversification menés autour de la politique de contractualisation, via des appels à projets (porter des programmes ANR ou européens) ;
- en matière scientifique, sur le modèle de plusieurs projets déjà en œuvre qui ont donné des résultats fructueux, l'unité pourrait encore accroître ses activités de recherche pluridisciplinaires (par l'échange de méthodes, de corpus) et promouvoir des actions communes (séminaires doctoraux, colloques, revues, projets de recherche) réellement transversales au sein de l'équipe ;
- l'unité devrait poursuivre ses efforts en matière de formation doctorale, tout comme pour développer l'accueil de post-doctorants ;
- l'unité devrait maintenir l'excellente qualité de ses publications, véritable point fort du laboratoire ;
- l'ancrage international devrait être développé en cherchant les partenaires pertinents sur les thématiques étudiées ;
- l'accompagnement des tutelles devrait viser à poursuivre le développement d'une unité ayant accompli un remarquable travail de restructuration.